

GPDS	DESRIPTIF DU PREMIER ENTRETIEN	TUTEUR
------	---------------------------------------	--------

Lors du premier entretien, le tuteur accueille l'élève et ses représentants légaux. Ces derniers auront ultérieurement donné leur accord quant à la mise en place du dispositif : il ne s'agit donc pas de les convaincre, mais de faire les présentations, puis le diagnostic des besoins de l'élève.

En présence : le tuteur, l'élève et ses représentants légaux
Objectif : déterminer les besoins de l'élève
Durée estimée : entre 30 et 45 minutes

PHASE 1 - Présentations.

- Accueillir l'élève et ses représentant légaux dans l'endroit qui a été choisi pour mener les entretiens à venir.
 → Ce lieu peut être une salle de classe, ou autre (à déterminer avec l'accord de l'administration).
- Se présenter en faisant état de sa fonction au sein de l'établissement puis expliquer les raisons de son volontariat pour tutorer l'élève dont il est question.
 → Il s'agit déjà de mettre élève et représentants en confiance.
- Rappeler les objectifs généraux d'un tutorat, en précisant qu'il ne s'agit pas d'une solution miracle mais d'une opportunité qui a déjà fait ses preuves.

PHASE 2 - Écoute.

- Proposer ensuite de faire remplir, à l'élève et à ses représentants, un questionnaire visant à estimer la prise de conscience des problèmes ayant conduit au tutorat.
 → Le tuteur ne doit en aucun cas interférer ni émettre son opinion : il doit se placer en allié « naïf » qui écoute et, le cas échéant, se contentera d'expliquer simplement le sens des questions.
- Au terme du questionnaire, demander à l'élève ce qu'il attend du tutorat : « selon toi, quelle est *notre* priorité ? » ; « sur quoi voudrais-tu que l'on travaille *ensemble* ? » ; etc.
 → Le but est ici de faire entendre à l'élève qu'il n'est pas seul mais qu'il est maître de sa progression. On cherche ici à éveiller le désir d'investissement de l'élève.

PHASE 3 - Réflexion.

- **Si l'élève ne réussit pas à s'exprimer**, lui demander d'y réfléchir pour en discuter lors de l'entretien suivant.
- **Si l'élève a réussi à formuler ses besoins**, lui demander de réfléchir à trois objectifs pour l'entretien suivant.
 → Ici, le tuteur est invité à donner des exemples d'objectifs pour aider l'élève dans sa réflexion.
- En fin d'entretien, proposer un rythme d'entretiens hebdomadaire (1 à 3 entretiens, entre durée 20 et 45 minutes), en avertissant que ce rythme peut être amené à être aménagé au besoin ou s'il ne convient pas.
 → Le tutorat se doit d'être un dispositif souple, adaptable.